



## Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

[spmfm@gers-agriculture.org](mailto:spmfm@gers-agriculture.org). Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)

### **85 ème assemblée générale du SPMF**

**jeudi 28, vendredi 29 janvier 2016, BISCARROSSE.**

**Introduction au débat vendredi 29 janvier 14 heures : tracer les affaiblissements des colonies d'abeilles dans un contexte de co-exposition : une démarche scientifique progressive.**

Intervenants : AXEL DECOURTYE, SOPHIE CLUZEAU-MOULAY, CYRIL VIDEAU (ITSAP. ACTA. UMT PRADE).  
En présence de tous les invités de la périphérie apicole intéressés au sujet.

La première fois que les apiculteurs ont expliqué publiquement « les intoxications sans mortalité apparente », c'est au moment de l'homologation de la « nouvelle » (pour l'époque, en 1980) génération d'insecticides, les PYRÉTHRINOÏDES DE SYNTHÈSE.

Le principal accusé, c'était la deltaméthrine. Non pas parce qu'il était plus dangereux mais simplement parce que c'était de loin le plus utilisé.

En fait, « en interne apicole », cela faisait plusieurs années que nous discutons du phénomène. Avant le premier arrêté abeille du 4 février 1976, les principaux insecticides utilisés étaient le Lindane et le Parathion. Même si l'hypocrisie des observateurs extérieurs tentait parfois de contester le phénomène, il y avait un consensus général pour admettre que, quand on traitait un champ de colza en fleurs et qu'on se retrouvait avec 5 cm d'abeilles mortes devant les ruches, la relation de cause à effet était évidente.

D'ailleurs, en concertation avec les agriculteurs, on amenait les ruches après les premiers traitements, et on les sortait avant les derniers. La situation était bien meilleure que ce que l'on vit aujourd'hui... Le Lindane et le Parathion, pour la santé des abeilles, c'était le bon temps !

Et puis est arrivée la première version de l'arrêté abeille. Qu'il me soit permis d'en rappeler très brièvement la genèse. Les apiculteurs ont discuté plusieurs années avec le service de la protection des végétaux de l'époque pour savoir s'il fallait libeller l'arrêté de telle manière que les traitements deviendraient interdits à partir de 5, 10 ou 100 fleurs au m<sup>2</sup>.

Finalement, l'arrêté a stipulé que : « *lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu des cultures destinés à être traités au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement* ».

Au vu de ce qui s'est passé depuis 40 ans, plutôt que de se perdre dans des formulations alambiquées, je me demande s'il n'aurait pas mieux valu préciser un nombre de fleurs au M<sup>2</sup>.

Immédiatement après ce premier arrêté, nous avons été quelques uns à constater de temps en temps des effondrements de population, sans abeilles mortes visibles devant les ruches.

Il nous a fallu un certain temps pour remarquer que, en fait, il y avait très souvent plusieurs dizaines ou centaines d'abeilles mortes qu'on ne voyait pas dans la végétation d'avril au pied des ruches.

C'est la raison pour laquelle, ce n'est qu'au moment de l'arrivée massive de la Deltaméthrine que le phénomène nous est apparu dans toute son évidence. Il faut dire que, déjà, nous étions plusieurs à disposer, au moins devant 3 ou 4 ruches témoins, des dispositifs sous forme de tapis ou grillages, qui permettaient de se rendre réellement compte du nombre d'abeilles mortes.

Inutile de revenir sur les violentes polémiques qui, déjà, ont divisé les apiculteurs et qui ont rendu très difficile les relations entre eux et avec les différentes administrations concernées.

Pour que le phénomène puisse être « scientifiquement établi », on nous a promis pendant de nombreuses années que les compteurs d'abeilles seraient la solution.

J'attire votre attention sur cette formulation qui ressemble beaucoup à un pléonasme. Dans d'autres domaines, vous n'entendez jamais dire que quelque chose est architecturalement établi, ou biologiquement établi. C'est établi ou ça ne l'est pas. Point !

Pour peu qu'on veuille bien l'écouter attentivement, la parole trahit souvent le tartuffe.

Le compteur d'abeille n'a jamais tenu ses promesses. Il a fallu attendre plus de 35 ans pour que des chercheurs prodigieusement imaginatifs, à l'aide d'une technologie totalement inimaginable pour nous, réussissent à **« établir scientifiquement »** que nous avons raison.

La présentation qui va nous être faite aujourd'hui par une partie des scientifiques qui a enfin réussi ce travail remarquable, traite essentiellement de cette question. Je veux dire par là que, sans s'interdire d'aborder globalement ce qu'il est convenu d'appeler « le problème cheptel », nous avons tenu à approfondir autant qu'il est possible de le faire, ce sujet particulier (le phénomène du non retour à la ruche) dont nous sommes bien conscients qu'il n'est qu'un élément du dossier global.

À ce stade je tiens absolument à bien préciser les choses.

C'est peu dire que le débat sur la disparition des abeilles n'est un long fleuve tranquille pour personne. Ni pour nous, ni pour les scientifiques, ni pour qui que ce soit qui prend le risque d'y mettre le doigt.

Nous sommes ici dans le cadre des journées ouvertes du SPMF. Ce n'est pas un syndicat au sens habituel du terme. C'est un syndicat de filière qui ne s'intéresse qu'aux sujets de la filière. Il n'a aucune stratégie ni arrière pensée d'appareil. N'étant lié à aucun groupe de pression politique ou philosophique, il garde une parole indépendante dans le seul intérêt du miel et des abeilles.

Si je précise tout cela c'est simplement pour réaffirmer quelques principes simples et constants :

1. Les gens qui viennent à nos journées ouvertes sont assurés de pouvoir s'exprimer en toute liberté sans être insultés comme cela se passe trop souvent ailleurs, hélas, mais surtout sans être interrompus.
2. lorsque je m'exprime sur la stratégie générale (nécessité ou pas d'avoir un institut technique ou de financer telle ou telle action), c'est le président du SPMF qui s'exprime et qui porte une parole collective préalablement débattue et votée.
3. Lorsque je parle de tel ou tel phénomène technique, ce n'est que l'apiculteur Joël Schiro qui parle. Il convient donc que les scientifiques et d'une manière générale tous les invités n'hésitent pas, dans le cadre de l'assemblée ou en tête à tête à dialoguer avec tous les collègues présents.
4. Nos journées ouvertes sont un des trop rares lieux privilégiés où l'échange et les contacts peuvent s'établir en toute sérénité dans le respect absolu des uns et des autres.

Revenons au sujet :

Les intoxications sans mortalité apparente, comment ça marche ?

Il naît dans la ruche en pleine saison jusqu'à 2 000 abeilles par jour. Forcément, il en meurt autant. Ceci dit, il n'est pas sûr que ce soit à 100% une mécanique parfaitement arithmétique. Je veux dire par là que toutes les abeilles nées le 1<sup>er</sup> avril ne meurent pas forcément le 10 mai à la suite de celles nées le 31 mars qui seraient toutes mortes le 9.

À ce sujet, je suis surpris de n'avoir pas eu de retour suite au compte rendu 2013 sur le mystère des ruches sans couvain de THIERRY MORLAS. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. (Voir le lien).

[SPMF Info biologie de l'abeille : le mystère des ruches sans couvain](#)

Tous les vrais apiculteurs (je ne parle pas de ceux qui commercialisent comme étant de leur production les 4 500 tonnes de miel d'importation) pourront confirmer que, ce qui est surprenant, c'est la différence de comportement entre une ruche d'où on sort des abeilles et une ruche victime d'une intoxication sans mortalité apparente :

- on peut prélever un paquet d'abeilles,
- on peut déplacer une ruche de quelques centaines de mètres pour lui faire perdre ses butineuses,
- on peut transhumer ouvert en plein jour pour les perdre,
- certaines années, sur la miellée de sapin, on peut se retrouver avec des milliers d'abeilles mortes devant les ruches (au point de sentir de loin la putréfaction) sans que la population dans les hausses diminue le moins du monde.

Bref on peut tout faire et constater que, 2 jours après, visuellement, on ne voit quasiment rien d'anormal. En tout cas, 5 ou 6 jours après, tout, absolument tout, est redevenu normal. Il faut dire que 10 000 abeilles sont nées entre temps en remplacement de celles que l'on a enlevées.

Lors d'un traitement à la Deltaméthrine (je précise que c'est un exemple pris totalement au hasard, il y a d'autres molécules dont l'utilisation bénéficie de la mention abeille et qui sont tout aussi responsables de nombreuses intoxications) il peut se passer 5, 10 voire 20 ou 30 jours sans revoir des abeilles en hausse. Dans les cas de forte intoxication les perturbations durent toute l'année et les colonies ne meurent qu'à la fin de l'hiver suivant.

On ne va pas alourdir l'introduction. Le but de la journée, c'est d'écouter les scientifiques. J'ai juste quelques questions personnelles :

1. pour une colonie « **normale** », dans un environnement et une situation sanitaire saine, est-il normal de voir des abeilles mortes devant la ruche ?
2. dans ce cas, est-il **normal** de voir des abeilles prendre entre leurs pattes une congénère morte dans la ruche pour l'emporter ailleurs ?
3. par extension, dans la vie « **normale** », n'est-il pas **normal** qu'elles meurent toutes loin de la ruche ?
4. l'expérimentation de l'UMT Prade s'est faite avec le **THIAMÉTOXAM**. Est-ce un phénomène exclusif du **THIAMÉTOXAM** ou cela n'est-il pas consubstantiel à la biologie de l'abeille ?
5. toujours par extension, est-ce que la plupart des produits phytosanitaires, y compris le Lindane, ne provoquent pas le même phénomène... Sans parler des Pyréthrinoïdes ou des Carbamates.
6. Est-ce que certaines pathologies n'induisent pas les mêmes anomalies de comportement ?

Mais je suis sûr qu'il en viendra d'autres dans la salle.

La parole est aux scientifiques...

Journée ouverte de l'assemblée générale du SPMF,  
BISCARROSSE 29 Janvier 2016,